**Tout capter sur la 5G. Épisode 4 : la 5G et la santé.**

Quand une nouvelle technologie émet des ondes, il est bien rare qu'elle ne fasse pas de vagues.

Et la 5G n'échappe pas à la règle.

Elle arrive avec son lot de questions notamment concernant la santé.

Il n'y a pourtant pas d'inquiétude particulière à avoir.

En effet, les limites règlementaires européennes protègent la santé du public vis-à-vis de l'exposition aux ondes électromagnétiques.

Ces seuils en vigueur en France sont indépendants de la technologie ou du signal utilisés.

Ainsi, la 5G respectera les mêmes niveaux que la 2, la 3 et la 4G.

Ces niveaux sont ceux recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé [39 volts par mètre à 700 mégahertz] et par le conseil de l'Union Européenne [61 volts par mètre à 3,5 gigahertz et 26 gigahertz].

Ils fixent des limites d'exposition maximale avec une très large marge de sécurité.

Celles du grand public sont fixées à des niveaux 50 fois inférieurs au niveau d'émission des ondes à partir desquelles des effets peuvent commencer à se faire sentir.

De plus, les niveaux d'exposition moyens mesurés par l'Agence Nationale des Fréquences sont dans les faits très inférieurs aux valeurs limites réglementaires.

On peut donc dormir tranquille, la santé et la 5G sont sur la même longueur d'ondes.

Et pour vraiment tout capter sur la 5G, regardez nos autres vidéos sur fftelecoms.org.